

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 4 (1910)

Artikel: Lamennais et ses correspondants suisses

Autor: Roussel, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lamennais et ses correspondants suisses

Par A. ROUSSEL

TROISIÈME ARTICLE ¹

Valère près Sion, en Valais (Suisse), ce 24 juillet 1834.

A Monsieur

*Monsieur l'abbé de La Mennais, à la Chénaie, près Saint-Malo,
Ille-et-Vilaine.*

A la Chénaie, près Saint-Malo, France, Bretagne.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Si je m'adressais à tout autre qu'à l'illustre auteur de l'*Essai*, à l'apôtre de l'*Avenir*, enfin à M. l'abbé de la Mennais, je chercherais, dans la rhétorique, des précautions oratoires ; je demanderais grâce pour la liberté respectueuse que je prends à votre (égard) ; mais n'ignorant rien de tout ce que vous avez écrit, et élevé, dès ma première jeunesse, dans vos grands et nobles principes ; fortifié encore par les vaines et perfides attaques de vos adversaires ; d'accord avec vos nombreux amis, et en leur nom, je désire vous soumettre quelques réflexions.

¹ Voir *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1910, fasc. 1 et 2, pages 12 et 176.

avec la simplicité d'un fils qui vous aime tendrement, qui voudrait pouvoir seul porter toutes vos angoisses.

Il y a plus de dix jours que l'Encyclique de Grégoire XVI nous est connue ; il paraît qu'à force de perfidies et d'insinuations plus perfides encore on a voulu que votre dernière publication contînt les erreurs de Wiclef, etc., etc. On y traite le grand système d'autorité de *subtil*, incertain, etc. Mais on ne met point à l'index l'immortel *Essai*, on laisse la question tout entière. On pense que c'est une petite concession faite à la vengeance, aux vanités blessées ; mais il s'en faut encore beaucoup qu'on revienne à Descartes. Toutefois cette démonstration de la part de Rome peut produire de fâcheux effets sur les esprits simples qui sont en très grand nombre. Nous pensons qu'il serait très nécessaire de les prévenir et vous le pouvez très facilement.

Vous n'avez jamais voulu enseigner les erreurs dont on vous accuse pour avoir pris vos paroles à la lettre ; une publication de peu d'étendue vous coûte peu ; faites-la en donnant votre adhésion pleine et entière à la condamnation des erreurs que l'on condamne comme hérétiques. Quant aux opinions simples que chacun est très libre de tenir pour être hérétiques ou même soupçonnées de l'être par des hommes de bonne foi, vous pouvez vous déclarer libre.

Votre système est impérissable, si vous lui donnez encore quelque appui. Publiez quelqu'ouvrage, v[erbi] g[ratia] un volume de philosophie catholique que l'Europe attend avec tant d'impatience parce que vos amis la lui ont promise, ou tout autre ; par ce moyen vous n'aurez rien perdu, ou plutôt la vérité, les saines doctrines n'auront rien perdu. Aujourd'hui l'Europe entière a les yeux fixés sur vous ; vous seul l'occupez. En suivant ce conseil qui est celui de vos nombreux amis, vous diviserez l'attention, ou plutôt vous l'attirerez tout entière sur la vérité dont vous êtes le plus illustre défenseur de ces derniers. Je ne doute point que pendant tout ce temps-là on ne fasse d'infâmes suppositions, d'odieuses et de perfides calomnies, mais une page ou deux tous les quinze jours, tous les mois, que vous pourriez donner au public, par les journaux, suffiraient pour confondre vos plats adversaires, pour faire un grand nombre de partisans, et à la vérité, un éclatant démenti, une énergique réponse ne vous coûtent rien ; elles produiraient les plus heureux effets ; car on se plaint généralement de ce que vous gardez un trop long silence ; on aime à vous entendre, et soyez certain qu'il ne tient qu'à vous de disposer du monde politique comme il vous plaira. *L'Avenir* vous en fournit un grand exemple ; car la *Gazette*

la *Quotidienne* etc., etc., demandent complètement tout ce que demandait l'*Avenir*, et l'Episcopat se tait ; c'est une nouvelle preuve que ce ne sont que des tracasseries qu'on a voulu vous susciter, et aujourd'hui vos adversaires cherchent à se persuader et à persuader aux autres que c'est l'ambition, l'amour de la nouveauté qui est votre unique mobile. On rougit de raconter de si misérables bassesses, on les rejette avec horreur : *Dites quelque chose à l'Europe là-dessus, au moins dans une préface* ; mais que diraient tels et tels si on recueillait les erreurs, les perfidies qu'ils ont étalées en voulant vous rabaisser ? Je crois que le scandale serait grand et très grand. Mais nous vous en supplions tous à genoux : agissez avec tant de prudence que vous puissiez éviter une excommunication que pourrait appeler la haine sur votre personne illustre. Conférez-en avec vos amis de Paris, ils doivent vous défendre et rester unis à leur Maître. Mais la fermeté est aussi nécessaire.

Voilà, Monsieur l'abbé, ce qu'espèrent ici vos nombreux amis, entre autres le supérieur du Grand Séminaire, élève du P. Rosaven et plus illustre que lui. Après vous et M. l'abbé Gerbet, je ne connais point de meilleur théologien que lui. C'est sous cet illustre docteur de Sa Sainteté Léon XII que j'étudie la théologie depuis trois ans. J'ai voué ma vie entière à la défense des immortelles doctrines dont vous êtes l'apôtre immortel, et cette résolution, ni les Jésuites, mes maîtres pendant sept ans, ni vos ennemis dont je connais les arguties n'ont pu m'en détourner. Je sais les langues grecque, italienne et latine. Je suis plein d'une ardeur admirable pour l'étude, mais embrouillé encore dans les formes syllogistiques. Je suis peu capable de faire quelque chose de bien, mais si, dans votre bonté, et comme une faveur des plus signalées, vous daigniez m'accorder d'aller passer un an ou deux auprès de vous, il me semble que je pourrais soutenir la vérité. Je suis âgé de vingt-sept ans ; j'ai eu des prix dans toutes mes classes. Vous aurez tous les renseignements désirables sur ma conduite ; ma patrie est celle de votre fils aîné, M. Gerbet. J'attends ici, en vacance à Valère, ce qu'il vous plaira d'ordonner de moi et suis pour jamais votre très humble et dévoué fils.

D'ALBERT.

Je n'ai pas besoin de vous dire, M. l'abbé, que je connais les passions (*sic*) des hommes à tout prendre en mal ; qu'en conséquent (*sic*) je garderai le plus rigoureux silence. Je puis payer ma pension pendant deux ans.

Notes.

L'Encyclique *Singulari nos* parut le 15 juillet 1834.

Lamennais disait et laissait dire qu'il ne s'agissait que d'un *index politique*, et qu'au demeurant « l'Encyclique n'exprimait que l'opinion personnelle de Mauro Cappellari (le nom de Grégoire XVI avant son exaltation) et rien de plus. »

Ce que l'auteur des *Paroles* était invité à dire *au moins dans une préface*, il le dit en effet, et ce fut la *Préface des Troisièmes Mélanges*, publiés en 1835. Dans cette sorte de manifeste, l'auteur répudiait son glorieux passé et déclarait sacrilègement la guerre à l'Eglise.

A l'époque où d'Albert demandait à être admis à l'école de la Chénaie, cette école n'existant plus ; la dispersion du petit cénacle avait eu lieu l'année précédente (7 septembre 1833).

Mgr Gerbet était de Poligny (Jura).

